



Actus Agricoles

Didier Guillaume veut dire « stop » à la baisse injustifiée de la rémunération de la production. La filière doit réagir et répondre à la détresse des éleveurs, exhorte-t-il dans un communiqué de presse du 4 mai 2020.

« Au moment où plus de 20 millions de repas quotidiens, qui étaient habituellement pris dans la restauration collective, le sont à domicile, du fait du confinement des Français, je suis alerté par la situation dramatique des éleveurs bovins allaitants », le ministre de l'agriculture.

L'évolution de la consommation, déjà à l'œuvre avant la crise liée au Covid, le montre : la part du steak haché dans la valorisation d'une carcasse s'accélère, pour se monter aujourd'hui à 70%. Mieux évaluer la part du prix payé par le consommateur sur le steak haché qui revient à l'éleveur devient donc un enjeu majeur.

Cette évolution nous impose de nous questionner sur la construction de ce prix, qui doit impérativement parvenir à couvrir le coût de production de l'éleveur. A défaut, nous endosserons tous la responsabilité de la disparition de notre élevage allaitant de qualité. Personne ne peut durablement poursuivre une production qui, à chaque kilo produit, lui coûte de l'argent au lieu de lui permettre de vivre décemment.

Une rémunération dégradée

Cette situation inadmissible n'est hélas pas nouvelle, dans la filière bovine. Mais la rémunération s'est encore dégradée lors de ces deux derniers mois, insiste le ministre. Pire, dans le contexte actuel de crise, alors que les achats des ménages augmentent et se portent davantage sur la viande hachée fraîche (+ 35%) ou surgelée (+ 55%), les cotations entrées abattoirs proposées aux éleveurs baissent encore, avec des intensités différentes qu'il s'agisse de races à viande ou de vaches laitières réformées.

Le ministre a demandé aux responsables d'Interbev Bovin, de réunir des données pour pouvoir objectiver la situation :

- sur la réalité de la consommation, semaine après semaine, et les à-coups des achats de nos concitoyens ;
- sur les chiffres des abattages et des exports ;
- sur le nombre d'animaux stockés en ferme.

Ces données, officielles, permettent de partager les informations avérées, et d'éviter la diffusion de fausses informations qui biaisent la perception, et influent sur les décisions économiques et les cours.

Une réunion à venir

Didier Guillaume réunira dans les jours qui viennent l'ensemble des acteurs de la filière pour partager ces données, et voir comment, la transparence, et les efforts faits par chacun des maillons de la chaîne auront comme conséquence une meilleure répartition de la valeur, en permettant aux éleveurs de vivre décemment de leur travail.

Cette crise, plus violente qu'à l'accoutumée, doit également servir de prise de conscience collective. La filière bovine française joue son avenir. Elle doit impérativement faire évoluer son modèle. Il est faux de laisser croire que l'intervention publique, quelle que soit sa forme, puisse pallier une organisation économique structurellement déséquilibrée, a déclaré le ministre de l'agriculture.